AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C2680
FR0000060949-FS0799

19 décembre 2014

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

TIVOLY

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 décembre 2014, complété par un courrier reçu le 19 décembre 2014, le groupe familial Tivoly a déclaré avoir franchi en hausse, le 12 décembre 2014, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société anonyme Holding Tivoly (39 rue Louis Blanc, 92400) qu'il contrôle[1], les seuils de 2/3 du capital et des droits de vote de la société TIVOLY, et détenir 405 778 actions TIVOLY représentant 664 861 droits de vote, soit 73,25% du capital et 80,81% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Holding Tivoly	388 401	70,11	631 428	76,74
Jean-Michel Tivoly	15 000	2,71	30 000	3,65
Jean-François Tivoly	1 553	0,28	1 785	0,22
Marc Tivoly	303	0,05	606	0,07
Marie-Thérèse Tivoly	300	0,05	600	0,07
Edouard Tivoly	221	0,04	442	0,05
Total famille Tivoly	**405 778**	**73,25**	**664 861**	**80,81**

À cette occasion, la société Holding Tivoly a déclaré avoir franchi en hausse les mêmes seuils.

Ces franchissements de seuils résultent d'une acquisition d'actions TIVOLY hors marché[3].

———

[1] Contrôlée par M. Jean-Michel Tivoly. Il est précisé que le capital de la société Holding Tivoly est réparti comme suit : Jean Michel Tivoly détient 13 actions TIVOLY et l'usufruit de 10 489 actions Holding Tivoly, Marc Tivoly détient 75 actions Holding Tivoly et la nue-propriété de 3 509 actions Holding Tivoly, Jean-François Tivoly détient 76 actions Holding Tivoly et la nue-propriété de 3 068 actions Holding Tivoly, Marie Thérèse Tivoly détient l'usufruit de 36 actions Holding Tivoly, Edouard Tivoly détient 70 actions Holding Tivoly et la nue-propriété de 3 068 actions Holding Tivoly, Marie-Fanny Tivoly, Charline Tivoly, Sarah Tivoly et Alexandra Tivoly détienne chacune respectivement la nue-propriété de 220 actions Holding Tivoly.

[2] Sur la base d'un capital composé de 553 995 actions représentant 822 790 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

[3] Cf. communiqué en date du 12 décembre 2014.